

CANCOUR : une guérison : V. F.—ST SEVERIN : Faveur importante obtenue, après promesse d'un pèlerinage au Cap : Dame T. B.—DANVILLE : Une personne complètement guérie du vice de l'intempérance : ma petite fille délivrée d'une maladie qui la faisait souffrir beaucoup : UNE MERE.—STE HILLENE : Un gros mal de tête disparu : un jeune homme de 18 ans, guéri de grandes douleurs dans toutes les jointures : un procès ruineux arrêté : UNE ABONNÉE.—ST BERNABÉ : ma petite fille et ma mère ont été guéries, après une neuvaine à N. D. du T. S. Rosaire : UNE ABONNÉE—BIDDEFORD & MAINE. Après bien des souffrances causées par un grave accident, j'ai obtenu ma guérison complète—Merci à N. D. du T. S. Rosaire : LEO. GAUTHIER.—STE JULIE : E. B. guérie du mal des yeux par l'usage des Roses Bénites, et un jeune homme d'une maladie dangereuse.—TROIIS-RIVIÈRES : Ma petite fille a été guérie d'un mal de gorge très-dangereux : UNE MÈRE.—MONTRÉAL : Action de grâce pour une grande faveur : A. S.—DESCHAMBAULT : Plusieurs faveurs : UN ABONNÉ.—ST THÉOPHILE DU LAC : Plusieurs faveurs : UNE ABONNÉE.—ST. CASIMIR : Trois grandes faveurs : UNE ABONNÉE.—NICOLLET : Une faveur : A. D. L.—STE FLAVIE : Reconnaissance pour une faveur inespérée : F. A. R.—BÉCANCOUR : Deux faveurs obtenues par l'usage des ROSES BÉNITES : B. H.—HULL : Deux faveurs : UNE ABONNÉE.

*Imprimatur*

† L. F., Evêque des Trois-Rivières.